

# Ce qu'on ne vous a pas dit sur le vaccin anti-Covid...



## Mais qu'il vaut mieux savoir pour faire un choix éclairé

Aujourd'hui, ou dans les prochains jours, un "Vaccinobus" va se rendre dans votre collège ou votre lycée pour vous inciter à la vaccination anti-Covid. Pour faire librement votre choix, il y a des choses que vous devez savoir :

**1. La décision de vous faire vacciner vous appartient personnellement : vous avez le droit de refuser.** Malgré les pressions dont vous faites l'objet, la vaccination n'est pas obligatoire. Personne ne peut vous l'imposer : même mineur, vous pouvez la refuser. Sachez que ce choix vous est laissé car de la sorte vous serez considéré comme seul responsable en cas d'effets secondaires : ni les compagnies pharmaceutiques ni l'État n'assumeront leurs responsabilités.

**2. Le vaccin qui vous est proposé est un produit expérimental encore en phase d'essais cliniques jusqu'au 6 avril 2023** Il n'a bénéficié que d'une autorisation de mise sur le marché "conditionnelle et temporaire" délivrée par l'Agence du médicament. Cela signifie que, contrairement à ce qui était la norme jusqu'ici, l'essai clinique se fait sur la population et non sur des groupes limités de volontaires. Les personnes qui acceptent ce vaccin expérimental jouent donc le rôle de cobayes...

**3. Ce vaccin expérimental vous est proposé pour vous protéger d'une maladie qui ne tue pas les jeunes.** Selon Santé Publique France, au 10 septembre dernier, on comptait, dans notre pays, 88 240 personnes décédées du Covid depuis mars 2020. Parmi elles, 95 % sont des personnes âgées de 60 ans et plus. La classe d'âge des 10-19 à laquelle vous appartenez ne représente que 0,01 % des décès et la majorité des victimes présentaient des comorbidités, c'est-à-dire qu'elles étaient déjà affaiblies par d'autres maladies graves. Les jeunes en bonne santé ne meurent pas du Covid. Souvent, ils n'ont même pas de symptômes et auraient ignoré avoir attrapé le Covid en l'absence de test ! Pour le professeur Jean-Michel Claverie (ancien directeur de l'Institut de Microbiologie de la Méditerranée - CNRS & Université d'Aix-Marseille), vacciner les jeunes, "c'est comme demander à des gens qui ne font pas de vélo de porter un casque pour protéger ceux qui en font !" (CNews, 06/09/21).

**4. Ce vaccin a beaucoup plus d'effets secondaires qu'on ne le pensait, particulièrement chez les moins de vingt ans.** En Grande-Bretagne, pays ayant commencé sa campagne de vaccination bien avant la France, l'ampleur des effets secondaires graves commence à être connue. Le 10 septembre dernier, Christopher Chope, membre du Parlement pourtant favorable à la vaccination, a admis : "Il y a plus d'accidents provoqués par les vaccins anti-covid que par tout autre programme de vaccination dans l'Histoire." De même, le Docteur Steve Chana, expert des questions de santé révèle un excès de mortalité des jeunes adultes en Israël suite à la vaccination (lien vers le rapport : <https://threader.app/thread/1425599924423507972>). Pour les enfants et les adolescents, la balance bénéfices/risques de ce vaccin est très défavorable !

**5. En se vaccinant, les jeunes ne protègent pas les autres.** Pour justifier la vaccination des jeunes, le gouvernement prétend qu'en se vaccinant, ils protègent les autres. Or, c'est une illusion car ce vaccin est très peu efficace : on sait maintenant que les personnes vaccinées (même à 2 ou 3 doses !) peuvent attraper le Covid et le transmettre. Certaines études récentes, réalisées en Israël (pays ayant à la fois l'une des plus fortes proportions de personnes vaccinées et l'un des plus forts taux de contaminations...) s'inquiètent même d'une possible plus grande vulnérabilité des personnes vaccinées aux nouveaux variants du Covid ! Le vaccin protège donc moins bien que l'immunité naturelle que les jeunes acquièrent, pour leur part, sans même tomber malade. Du coup, le virologue Jean-Michel Claverie va même jusqu'à s'interroger, dans *Les Échos* (18/06/21) : "La solution n'est-elle pas plutôt de tomber le masque et de laisser la moitié la plus jeune de la population s'immuniser naturellement (et plus durablement) avec le virus circulant ? Ne faut-il pas encourager les fêtes sauvages plutôt que de les réprimer ?"

**Votre meilleure défense :  
l'immunité naturelle !**

COLLECTIF  
SANTÉ LIBERTÉ 84